

madeinitaly.gov.it



Ministero degli Affari Esteri
e della Cooperazione Internazionale



ITCA
ITALIAN TRADE AGENCY



StartupTunisia
Propulsée par SMART CAPITAL

S2T
Smart Tunisian Technoparks
تونس للأقطاب التكنولوجية الذكية

NOVATION
CITY

TunisianStartups.

Objet : Appel à candidature au projet Lab innova for Tunisia 2023

Pour 22 startups tunisiennes

Projet financé par les fonds du plan extraordinaire en faveur du Made in Italy

Art. 1 Présentation du projet

ICE – Agence pour la promotion et l'internationalisation des entreprises italiennes est l'organisme gouvernemental italien chargé du soutien et de l'accompagnement des entreprises dans leur développement économique et commercial à l'exportation. Il assure aussi la promotion de l'attractivité des investissements étrangers en Italie.

L'ICE – Agence italienne pour la promotion à l'étranger et l'internationalisation des entreprises italiennes-Section pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie à Tunis, organise la troisième édition du programme intégré de développement à l'étranger de START UP TUNISIENNES

LAB INNOVA FOR TUNISIA 2023

Destiné à un maximum de **22 startups tunisiennes**, consacrées au développement des innovations de produits ou de services, avec une croissance potentielle à l'étranger et une capacité de réaliser des projets conjoints avec leurs homologues italiens.

Le projet est composé comme suit :

1. **PHASE 1– LA SELECTION DE 22 PARTICIPANTS** à identifier parmi les startups certifiées et à travers une grille d'évaluation détaillée inhérente aux objectifs de ce projet (**All.1**).
27 mars 2023 -ouverture des inscriptions pour la sélection-
2. **PHASE 2– LA FORMATION TECHNICO-MANAGERIALE EN SALLE** (également à distance).

La formation en présence sera du **12 au 15 juin** et avec un Webinaire **le 19 juin**

La session de formation en présence s'articulera en 4 journées (26 heures au total) plus 4 heures de Coaching à distance pour un total de 30 heures qui seront conduites par des experts de la Faculty de l'Agence ICE.

3. **PHASE 3 : Une journée de rencontres B2B professionnelles** avec Pôles Technologiques, Incubateurs, Venture capital et start up italiennes du secteur relatif au présent appel, prévue le **16 juin 2023**
4. **PHASE 4 – CHECK-UP ENTREPRISE.** Le check-up entreprise, qui est réservé à toutes les startups qui ont participé à la phase en salle et avec un potentiel ou un projet capable d'affronter les marchés étrangers, sera conduit par les experts de la "Faculty" de l'Agence ICE pour **sélectionner 12 participants en vue de la phase 5 du projet**. Une fiche technique ad hoc sera rédigée pour les 22 startups participantes
5. **PHASE 5– STUDY TOUR EN ITALIE.** La phase du study tour en Italie des **12 startups tunisiennes sélectionnées** sera organisée en collaboration avec la Région Emilia Romagna, l'Université de Bologne (spécialisé dans les secteurs en question) et les Pôles technologiques de Bologne et les clusters locaux en marge des foires spécialisées dans les secteurs d'intérêts. Le "study tour" s'étendra sur **6 journées** incluant le départ et l'arrivée avec un programme articulé en journées en salle sur le transfert technologique comme facteur de compétitivité et sur les modèles de clusters italiens. Le study tour comprendra également une visite à une foire de référence du secteur des Technologies de l'information et de communication, des visites d'entreprises auprès de districts sectoriels d'intérêt ainsi que des rencontres avec les différents acteurs de l'écosystème italien d'innovation, tout en assurant une assistance individuelle de la part des experts de la "Faculty" de l'Agence ICE.

Art. 2

Structuration du cours de formation

En participant au Cours, les startups tunisiennes pourront développer leurs connaissances et leurs compétences technico-managériales, dans le but d'accroître leur propre business et leur compétitivité sur les marchés extérieurs.

Le cours de formation, assuré par la "Faculty" de l'Agence ICE, prévoit 3 modules à caractère spécifique et des focus sectoriels sous forme de webinaires. Les cours seront assurés par les experts italiens de la "Faculty", qui seront assistés par des experts tunisiens.

Les modules de formation portent sur :

- Le “Scale-up” international
- L’innovation et la tutelle de la Propriété intellectuelle
- Procédures douanières
- L’assistance pour la mise en place du “Project work” à l’étranger,
- L’image et communication professionnelle pour les rencontres d’affaires.

Le cours aura une durée globale d’une semaine (4 jours) avec un total de 26 heures, du 12 au 15 juin 2023 à l’hôtel Sheraton Tunis.

Des webinaires sectoriels auront lieu par la suite 19 juin 4 heures.

Les startups participantes **devront assurer l’assiduité de la même personne**, durant la phase de formation en salle et Coaching 4 heures (**à hauteur de 75 % au minimum des cours en présentiel**), la phase du check-up entreprise et la phase de Study tour en Italie.

Les leçons seront données en langues anglaise et française.

Art. 3

Critère d’admission

A la date d’échéance de la première sélection, les startups possédant les critères suivants seront admises :

1. Startups opérationnelles dans les secteurs : **Energie, GreenTech, AgriTech, Medtech ICT, Big Data, Fintech, Blockchain, Internet of Things (IoT), Cybersecurity, Intelligence artificielle (IA), Mobility.**
2. Maturité Technologique : un niveau minimum de TRL 4 ;
3. Période d’activité ne dépassant pas 6 ans ;
4. Chiffre d’affaires positif ;
5. Site internet en langue anglaise ou française, capacité de garantir une réponse télématique (exemple : courrier électronique) aux demandes provenant d’interlocuteurs étrangers ; au moins dans une langue étrangère
6. Existence d’un potentiel d’internationalisation et une capacité d’ouverture aux marchés extérieurs et il sera valorisé en fonction du profil de la Startup
7. Connaissance de la part du participant du programme des langues anglaise et française, niveau B2, à travers une déclaration sur l’honneur

Seront considérés comme préférentiels, les critères de sélection suivants :

- **Startups labélisées** conformément au Décret Gouvernemental n. 840-2018 du 11.10.2018 ;
- **Entreprises avec un capital d’amorçage “Seed capital” ou ayant déjà obtenu des incitations financières ou de nature fiscale ou bien des financements de l’activité de R&D**

Il est à noter que les éventuelles subventions devront être mentionnées

La Commission aura la charge de vérifier l’existence des critères d’éligibilité obligatoires et procédera à l’utilisation d’une grille d’évaluation pour la sélection des 22 startups

Le formulaire d’enregistrement sera disponible sur le site web et les médias sociaux de l’ICE Agence et de l’Ambassade d’Italie à Tunis

L’absence d’un ou de plusieurs critères d’éligibilité obligatoires (du présent article) au dépôt de la candidature ou de leurs inexisterces, après vérification de la part de la Commission, entraînera l’exclusion de la startup du classement final. L’ICE Agence pourra procéder à une vérification, sur un nombre déterminé, de l’existence effective des conditions d’éligibilité susmentionnées.

Les start up participants aux éditions précédents de LAB INNOVA ne pourront pas présenter leur demande de candidature pour LABINNOVA 2023.

Art. 4

Demande de participation

La candidature au projet Lab Innova For Tunisia 2023 – en tant que startup participante – devra être en **utilisant exclusivement la fiche d’adhésion en ligne**, en allant sur le lien <https://forms.gle/Xw8ksLdhprvpkbLV7> et en suivant les indications mentionnées dans ce lien.

Ne seront pas acceptés d’autres formes de présentation ou d’envoi de la demande.

Une fois la fiche d’adhésion remplie, les candidats recevront un courriel systématique de **confirmation** avec un récapitulatif de la demande d’inscription (**document en format pdf**).

La candidature devra être complétée et finalisée **au plus tard le 24 avril 2023** en attachant pièces jointes les documents suivants **EN FORMAT PDF** :

- Un texte de **Présentation** de la startup de 12 lignes de présentation et un Pitch d’introduction de la Startup d’environ 3 minutes maximum (vidéo) ;
- **Curriculum Vitae du participant** ;
- **Déclaration relative aux critères d’éligibilité signé** (All. 2) ;

- **Une copie d'un document d'identité** du participant en cours de validité et une copie du représentant légal de la startup candidate.

L'ICE-Agence peut procéder à tout moment à la vérification de l'effective possession des critères d'éligibilité, même après l'éventuelle admission.

Art. 5

Sélection

La liste des startups sélectionnées sera publiée dans la page officielle de l'ICE-Agence de Tunis ainsi que sur le site de l'Ambassade d'Italie à Tunis et vous sera communiqué par mail .

Art. 6

Commission d'évaluation

La Commission d'évaluation est composée des représentants de :

- L'Agence ICE de Tunis,
- L'Ambassade d'Italie à Tunis,
- Ministère des Technologies de la Communication,
- Smart Capital,
- Smart Tunisian Technoparks,
- Novation City,
- L'Association *Tunisian Startups*.

Le Secrétariat technique sera assuré par l'ICE Agence de Tunis.

Art. 7

Règlement

Les startups sélectionnées s'engagent à fréquenter toutes les phases prévues par le cours. Concernant la 2^{ème} Phase, les participants doivent s'engager à fréquenter le cours en salle au moins à hauteur de 75% des heures du cours.

Le planning horaire et didactique des cours seront communiqués aux startups bien placées dans le classement final.

Au terme du cours, une attestation de participation sera délivrée aux participants.

Art. 8

Soutien financier et suivi

Les startups qui transmettront leur demande de candidature devront s'engager à fréquenter la totalité du cycle de formation susmentionné.

Le projet comprendra tous les frais de formation en salle et d'assistance personnalisée spécifiés dans les phases 2 et 3. Durant la phase en classe, des pauses café et des repas

La phase 5 du projet prévoit la prise en charge de :

- Frais d'hébergement, de nourriture et de déplacement internes en Italie.

Les frais du billet d'avion on allait e retour et du visa d'entrée seront à la charge du participant(e)

Art. 9

Informations

Pour tout complément d'informations sur cet avis, vous pourrez vous adresser à ICE-Agence Italienne pour le Commerce Extérieur – Section pour la Promotion des Echanges de l'Ambassade d'Italie, email : labinnova.startup@ice.it , tel: 71 893 211/276/099.

Art. 10

Traitement des données personnelles

Les données personnelles recueillies seront traitées et utilisées à des fins strictement liées aux dispositions prévues dans le présent avis. Ces données pourront être modifiées ou même supprimées sur demande spécifique envoyée à ICE- Agence.

Tunis

Francesca Tango

Agence italienne pour le commerce extérieur

Bureau pour la promotion des échanges de l'Ambassade d'Italie

Directrice Bureau de Tunis

AII.1 GRILLE D'EVALUATION

| GRILLE D'EVALUATION | | | NOTE |
|---|---|------------------------|---|
| CRITERES | Critères d'évaluation du dossier | SCORE MAXIMUM ATTRIBUE | |
| Statut de la Startup | Inscription des startups au Registre National | 15 | Score attribué par la commission |
| Equipe de travail | Démonstration de disponibilité d'un team opérationnel structuré (employés permanents) | De 1 à 5 | |
| Etat d'avancement du projet | Développement (TRL 4-5) Validation (TRL 6-9) | De 1 à 10 De 5 à 20 | |
| Etat de développement de la Propriété intellectuelle | <ul style="list-style-type: none"> • En préparation de demande de brevet ou DPI • Demande de DPI présentée • Titulaire d'un DPI | De 5 à 15 | Indiquer date et numéro du justificatif de dépôt de la demande d'enregistrement Score attribué par la commission |
| Etat de développement de l'innovation | <ul style="list-style-type: none"> • Concept • Prototype • Produit en phase de test • Commercialisation de l'innovation ou du produit | De 5 à 20 | Score attribué par la commission |
| Avantages de l'innovation | <ul style="list-style-type: none"> • Valeur ajoutée de l'innovation proposés par rapport à son environnement technique, économique • Avantages concurrentiels de L'innovation • Application industrielle | De 1 à 15 | Score attribué par la commission |
| CRITERES PREFERENTIELS DESELECTION | | | |
| Octroi de financements | <ul style="list-style-type: none"> • Participation d'investisseurs en capital-risque, octroi d'incitations fiscales, financement de l'activité de R&D | 10 | Indiquer la provenance des fonds |
| SCORE TOTAL | | 100 | |

AII.2 CRITERES D'ELIGIBILITE

- Startups labélisées conformément au Décret Gouvernemental n. 840-2018 du 11.10.2018 ;
- Startups opérationnelles dans les secteurs : **MedTech, GreenTech, AgriTech, ICT, Big Data, Fintech, Blockchain, AgriTech, Cybersecurity, Intelligence artificielle (IA), Mobility.**
- Maturité Technologique : un niveau minimum de TRL 4 ;
- Période d'activité ne dépassant pas 6 ans ;
- Chiffre d'affaires positif ;
- Site internet en langue anglaise ou française ; Capacité de garantir une réponse télématique (exemple : courrier électronique) aux demandes provenant d'interlocuteurs étrangers ; au moins dans une langue étrangère ;
- Existence d'un potentiel d'internationalisation et une capacité d'ouverture aux marchés extérieurs ;
- Connaissance de la part du participant du programme des langues anglaise et française, niveau B2, à travers une déclaration sur l'honneur ;
- Avec un capital d'amorçage "Seed capital" ou ayant déjà obtenu des incitations financières ou de nature fiscale ou bien des financements de l'activité de R&D.

NB : L'absence d'un ou de plusieurs critères d'éligibilité obligatoires ou de leurs inexisterces peut entraîner l'exclusion de la startup.

Dans le cadre du projet LAB INNOVA FOR TUNISIA 2023, et prenant connaissance des sanctions en cas de déclarations mensongères ou présentation de documents falsifiés, déclare D'ETRE EN POSSESSION DES CRITERES D'ELIGIBILITE

Date

Cachet et signature du représentant légal

